



## Entreposer des affaires dans un emplacement de garage

Par **sudete**, le **03/07/2013** à **19:13**

Bjr, je suis en location en hlm et j'entrepose depuis + de 15 ans mon velo et qq affaires dans des valises au fond de mon emplacement. Nous sommes que 8 résidents dans le parking et tout le monde en fait de meme.

Question : aujourd'hui on voudrait nous faire enlever toutes nos affaires ! on t il le droit ? on ne nous donne pas d'explication on dit simplement c'est un garage et pas une cave. mais nous n'avons pas de cave. Pouvez vous me dire comment faire nous sommes tous des personnes de plus de 65 ans. Cordialement

Par **Lag0**, le **04/07/2013** à **07:07**

Bonjour,

Il faudrait voir si un règlement existe (règlement de copropriété par exemple si c'en est une). Car cette interdiction d'entreposer des objets dans les garages peut venir d'un motif de sécurité (risques d'incendie par exemple) et probablement une non assurance en cas de ce genre de sinistre.

Par **amajuris**, le **04/07/2013** à **18:43**

bjr,

il faudrait également savoir si ce sont des garages privatifs ou un parking avec box mais non

fermé et qui des parties communes.

si il s'agit d'un parking il est probable que ce soit une partie commune dont le règlement indique qu'il ne doit servir qu'à stationner des véhicules et non à autre chose.

cdt